

Monsieur Mathieu GREGORY
Directeur Départemental
DDTM 34
Service eau, risques et nature
Bat. Ozone, 181 place Ernest
Granier
CS60556
34064 Montpellier Cedex 2

Sète, le 18 juin 2021

REF: MG/SR/EB/JM/182

OBJET : PROJET DE CAPTAGE D'EAU DESTINEE A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CHAMP
CAPTANT D'ISSANKA

Dossier suivi par Monsieur Eric BOUSQUET

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 28 mai dernier, vous avez sollicité l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des bassins versants de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril sur le projet cité en objet.

Conformément aux règles de fonctionnement de cette instance, les membres du bureau de la CLE ont été sollicités sur cette question.

La CLE émet un avis favorable, avec deux points d'attention détaillés dans la note d'accompagnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel GARCIA

Président de la CLE

